

GRAND CONSEIL

Question David Bonny

QA 3051.12

Pont de la Poya

DAEC

12.06.2012

Aujourd'hui, le pont de la Poya apparaît aux yeux de tous comme une construction gigantesque dans sa conception et sa réalisation, un vrai défi technologique pour relier les deux rives abruptes de la Sarine. Cependant, plusieurs éléments interpellent et je souhaiterais des approfondissements à leur sujet :

En premier lieu, il apparaît au travers de divers articles de presse que le devis du projet, qui pourtant était à l'étude depuis des années, voire même des décennies et pour lequel un crédit important avait été voté (1.5 million de francs en 1996), a été réalisé dans l'urgence. Est-ce que ces propos sont confirmés par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions ? Si oui, pour quelles raisons le projet était-il mal ficelé ? Pourquoi cette information n'a pas été clairement communiquée ? Peut-on affirmer que le montant mis en votation en septembre 2006 n'était qu'une ébauche et qu'un surcoût pour cette construction devenait inévitable ?

Ensuite, en 2010, 28 millions de francs ont été votés par le Grand Conseil pour une nouvelle variante de sortie souterraine. Quand est-ce que cette variante est apparue précisément sur la table de la Direction de l'AEC ?

Puis enfin, le dernier coût total annoncé pour la construction du Pont de la Poya pourrait avoisiner les 211 millions de francs et laisser une ardoise de 31.6 millions de francs pour les contribuables fribourgeois. Comment le Conseil d'Etat compte-t-il s'y prendre pour financer ce surcoût ? Est-ce que le peuple fribourgeois sera consulté ?

(Sig.) David Bonny, député